



Crowe

BCZ'

BECOUZE

34, rue de Liège
75008 PARIS



PRICEWATERHOUSECOOPERS
AUDIT

541, rue George Méliès -
bâtiment M'Otion
34000 MONTPELLIER

S.A. MEDINCELL

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'AUTORISATION D'ATTRIBUTION
D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION
ET / OU D'ACHAT D' ACTIONS**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 30 SEPTEMBRE 2026**

27^{ème} et 30^{ème} résolutions

Becouze

34, rue de Liège
75008 Paris

PricewaterhouseCoopers Audit

541, rue Georges Méliès
Complexe 7 Center / Bâtiment M'Otion
34000 Montpellier

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription et / ou d'achat d'actions

Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2026 - 27^{ème} et 30^{ème} résolutions

MEDINCELL S.A.

3, rue des Frères Lumière
34830 Jacou

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-177 et R. 225-144 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription et / ou d'achat d'actions au bénéfice des salariés et / ou des mandataires sociaux ou certains d'entre eux de votre société ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions définies au I de l'article L. 225-180 du Code de commerce, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

L'autorisation porte sur un nombre maximum d'options donnant droit chacune à la souscription et/ou l'achat d'une action, étant précisé que le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme en vertu de la présente autorisation sera de 4% du nombre d'actions composant le capital social au jour où le Conseil d'administration décidera de mettre en œuvre la présente autorisation. Le nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées au titre des options émises en vertu de la présente autorisation s'imputera sur le plafond global fixé à la 30^{ème} résolution.

Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser, pour une durée de 38 mois, à attribuer des options de souscription et / ou d'achat d'actions.

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport sur les motifs de l'ouverture des options de souscription et / ou d'achat d'actions, ainsi que sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription et / ou d'achat. Il nous appartient de donner notre avis sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription et / ou d'achat des actions.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription et / ou d'achat des actions sont précisées dans le rapport du Conseil d'administration et qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription et / ou d'achat des actions.

Fait à PARIS et MONTPELLIER, le 30 juillet 2026

Les Commissaires aux Comptes

BECOUZE

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

 Rémi SOURICE

R. SOURICE
Associé

 Cédric MINARRO

C. MINARRO
Associé